



vraiment besoin de savoir et avoir votre avis....

Par **mustella32**, le **12/11/2009** à **08:17**

bonjour,

J'avais laisser un message qui avait pour sujet: menace de mort et accusation sur une personne handicapé. (a lire)

beaucoup trop long a expliquer et puis moi j en dors plus de tout sa.

bref, une personne de mon entourage me dit que se n'est pas la peine de faire des attestations pour dire et décrire la personne accusé et surtout pas se justifier sur papier vue que pour nous la personne accusé na rien fait... que faut il trancher? Nous sommes en désaccord total!

Soit on se fait marcher dessus et pardonner moi si, je suis vulgaire mais écraser comme de la merde même, je pense que le termes et plus approprié soit on se bouge les fesses et on fait quand même ses attestations et on verra si y a besoin plus tard ou pas mais sa seras joints dans le dossier...

Donc moi je en sais plus sur quel pied danser!

l'entourage attende que l'on leur demande de faire les attestations malgré l'importance de l'accusation....

cordialement.